

## KING OF THE GREEN 2023 - RÈGLEMENT DES INSCRIPTIONS

---

### 1 - GENERAL/PROGRAMME

---

Le **Golf de l'Empereur** accueillera la deuxième édition du King of the Green Challenge le **samedi 30 septembre 2023**.

Les inscriptions ouvrent le 13 septembre à 13h13.

Les participants s'inscriront via un formulaire via le lien : <https://king.afgolf.be/inscription-event-genappe/>

Les participants sont invités gracieusement à la compétition, aux ateliers et aux challenges. Toutes autres consommations sont à leur charge.

### 2 - CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

---

Pour pouvoir participer, le joueur doit :

- être membre d'un club affilié à l'Association Francophone Belge de Golf
- être en ordre de cotisation fédérale pour l'année en cours (cartes stagiaires acceptées),
- avoir commencé le golf il y a moins de 3 ans (date maximum d'inscription dans un club : 01/01/2020)
- et avoir un handicap compris entre 28 et 54.

Il n'y a pas de restriction d'âge. Néanmoins, les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte mais celui-ci ne participera pas à la compétition et aux ateliers/challenges.

### 3 – ORDRE DE PRIORITÉ D'INSCRIPTIONS

---

270 places seront attribuées.

Afin d'avoir une parité au niveau des catégories d'hcp, du genre et de l'âge des joueurs, les places seront attribuées selon les critères et les priorités suivantes :

1. Catégorie d'hcp
2. Sexe
3. Age
4. Chronologie d'inscription

Une fois la demande d'inscription enregistrée, les personnes réellement inscrites à l'événement recevront un mail de confirmation avec les détails pratiques.

Les personnes non retenues recevront également un mail.